

Composante : 13 UFR des Sciences  
 Type de diplôme : Master MAMATH  
 Mention de diplôme : MAMATH  
 Version d'étape : MAT1M1\_201 Master 1 Mathématiques parcours Mathématiques Générales

Régulier : oui  
 Régime spécial : oui  
 Erasmus : oui  
 Enseignement à distance : non

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative  
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant  
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme  
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif  
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.  
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale			SESSION 1				SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet <i>précision</i> ) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal				
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT			
<b>SEMESTRE 1</b>																			
SMMATS1	SMMAT1A			Algèbre	5						écrit	2 (2h +3h)	100%				écrit	2h	100%
SMMATS1	SMMAT1B			Espaces de fonctions	5						écrit	2 (2h +3h)	100%				écrit	2h	100%
SMMATS1	SMMAT1C			Probabilités	5						écrit	2 (2h +3h)	100%				écrit	2h	100%
SMMATS1	SMMAT1D			Analyse complexe	5						écrit	2 (2h +3h)	100%				écrit	2h	100%
SMMATS1	SMMAT1E			Algorithmique	5						écrit	2 (2h +3h)	100%				écrit	2h	100%
SMMATS1	SMMAT1F			Outils informatiques	3						écrit	2 (2h +2h)	100%						
SMMATS1	SMMAT1G			Anglais (M1-S1)	2														épreuves sous forme de TP
SMMATS1	SMMAT1G	O	YSMMAT1G	MIM. Anglais (M1-S1)		MAT1M1_201		écrit et oral	2 minimum	mode 4									
<b>SEMESTRE 2</b>																			
SMMATS2	SMMAT2A			Géométrie différentielle	5						écrit	2 (2h +3h)	100%				écrit	2h	100%
SMMATS2	SMMAT2B			Analyse fonctionnelle	5						écrit	2 (2h +3h)	100%				écrit	2h	100%
SMMATS2	SMMAT2C			Extensions de corps	5						écrit	2 (2h +3h)	100%				écrit	2h	100%
SMMATS2	SMMAT2D			Groupes	5						écrit	2 (2h +3h)	100%				écrit	2h	100%
SMMATS2	SMMAT2E			Stage	10														
SMMATS2	SMMAT2E	O	SMAT2E21	Stage d'observation		MAT1M1_201		écrit et oral		100%								1	écrit=mémoire, oral=soutenance
SMMATS2	SMMAT2E	O	SMAT2E22	Séminaire		MAT1M1_201		oral		100%								1	oral=présentation orale
SMMATS2	SMMAT2E	X	SMMAT2E1	TER		MAT1M1_201		écrit et oral		100%									écrit=mémoire, oral=soutenance

**A PRECISER**

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

<b>EN LICENCE</b>
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

**4 CAS POSSIBLES :**

**Hors ECI**

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/

**ECI\***

**Evaluation continue intégrale**

- Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
- Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

**\* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	$(N1+N2)/2$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	$(N1+N2+N3)/3$	
(2)	$(N1+N2+N3)/3$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU

Règles de compensation : compensation au sein d'un semestre et au sein de l'année
Un(e) étudiante ajourné(e) à la session 1 est autorisé(e) à passer les épreuves de la session 2 uniquement si sa moyenne sur l'année est supérieure ou égale à 6/20.
En cas d'absence justifiée à une ou plusieurs épreuves d'une unité, une épreuve de remplacement (écrite ou orale) sera proposée.

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

Composante 13 UFR des Sciences  
 Type de diplôme Master  
 Mention de diplôme MAMATH Mathématiques  
 Version d'étape MAT1M2\_211 Master 2 Mathématiques parcours Mathématiques Générales

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative  
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant  
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme  
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif  
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.  
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Régulier : oui  
 Régime spécial : oui  
 Erasmus : non  
 Enseignement à distance : non

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, ÉQUIVALENC E UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale			SESSION 1				SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles	
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagés (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal					
<b>SEMESTRE 3</b>																				
SMMATS3	SMMAT3A			Approfondissement en Algèbre	8						écrit	2 (2h et 2h)	100%			oral	1h	100%	8	
SMMATS3	SMMAT3B			Approfondissement en Analyse	8						écrit	2 (2h et 2h)	100%			oral	1h	100%	8	
SMMATS3	SMMAT3C			Calcul Formel	8						écrit	2 (2h et 2h)	100%			oral	1h	100%	8	
SMMATS3	SMMAT3D			Composition Écrite	5		écrit	8 minimum	mode 4										5	
SMMATS3	SMMAT3E			Anglais	1														1	
SMMATS3	SMMAT3E	O	YSMMAT3E	Anglais (M2-S3)		MAT1M2_211	écrit et oral	4	mode 4											
<b>SEMESTRE 4</b>																				
SMMATS4	SMMAT4A			Compléments algèbre	6						oral	2 (1h et 1h)	100%			oral	1h	100%	6	
SMMATS4	SMMAT4B			Compléments analyse	6						oral	2 (1h et 1h)	100%			oral	1h	100%	6	
SMMATS4	SMMAT4C			Compléments modélisation	6						oral	2 (1h et 1h)	100%			oral	1h	100%	6	
SMMATS4	SMMAT4D			Stage de pratique accompagnée	12						écrit et oral								12	écrit=mémoire, oral=soutenance

**A PRECISER**

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

<b>EN LICENCE</b>
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

**4 CAS POSSIBLES :**

**Hors ECI**

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/

**ECI\***

**Evaluation continue intégrale**

- Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
- Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

**\* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1)  $(N1+N2)/2$  } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$  }
- (2)  $(N1+N2+N3)/3$  } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3                    Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser                    Soumis à validation de la CFVU

Règles de compensation : compensation au sein d'un semestre et au sein de l'année
Un(e) étudiante ajourné(e) à la session 1 est autorisé(e) à passer les épreuves de la session 2 uniquement si sa moyenne sur l'année est supérieure ou égale à 6/20.
En cas d'absence justifiée à une ou plusieurs épreuves d'une unité, une épreuve de remplacement (écrite ou orale) sera proposée.

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)



A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

<b>EN LICENCE</b>
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

**4 CAS POSSIBLES :**

**Hors ECI**

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

Compensation de éléments affectés de leur coefficient dans une UE  
 Compensation des UE (avec leur coefficients) dans le semestre sauf pour le semestre 2 où l'UE stage de rentre pas dans la compensation  
 Pas de compensation des 2 semestres de la même année.

Le nombre d'épreuves des CC indiqués dans le tableau est le minimum auquel on s'engage, mais l'enseignant peut prendre la liberté pédagogique d'organiser plus d'épreuves. Le mode de calcul de la note de CC (moyenne pondérée ou autre) sera précisé, ainsi que le nombre de CC et les autres modes d'évaluation, en début de semestre dans le mois suivant le début de l'enseignement.

Absences justifiées aux CC : dans chaque élément, en première session, si l'enseignant estime qu'il manque trop de notes, une épreuve de rattrapage au moins sera organisée, avant la fin du semestre, pour rattraper les absences justifiées en cours de semestre aux différents contrôles continus. Lorsque l'élément n'est évalué qu'en contrôle continu, le dernier contrôle du semestre pourra ne pas être concerné par cette mesure. Les modalités précises de rattrage pour les absences justifiées seront précisées en début de semestre.

Les enseignants ont la possibilité de remplacer les épreuves écrites de session 2 par un oral lorsqu'il y a moins de 10 étudiants susceptibles de passer la session 2

Pas d'AJAC

D/ **ECI\*** Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
- Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

**\* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	$(N1+N2)/2$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	$(N1+N2+N3)/3$	
(2)	$(N1+N2+N3)/3$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	moyenne pondérée des notes	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)



#### A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)

règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)

règles de prise en compte des absences aux épreuves

éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)

En cas d'ECI: explication des modalités d'application de la seconde chance

autres remarques

#### EN LICENCE

Pas de note éliminatoire

Une moyenne aux semestres attendue

pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue

Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

#### 4 CAS POSSIBLES :

##### Hors ECI

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

Compensation de éléments affectés de leur coefficient dans une UE

Compensation des UE (avec leur coefficients) dans le 1er semestre.

Pas de compensation entre l'UE de Projet et l'UE de Stage

Pas de compensation entre les 2 semestres

Le nombre d'épreuves des CC indiqués dans le tableau est le minimum auquel on s'engage, mais l'enseignant peut prendre la liberté pédagogique d'organiser plus d'épreuves. Le mode de calcul de la note de CC (moyenne pondérée ou autre) sera précisé, ainsi que le nombre de CC et les autres modes d'évaluation, en début de semestre dans le mois suivant le début de l'enseignement.

Absences justifiées aux CC : dans chaque élément, en première session, si l'enseignant estime qu'il manque trop de notes, une épreuve de rattrapage au moins sera organisée, avant la fin du semestre, pour rattraper les absences justifiées en cours de semestre aux différents contrôles continus. Lorsque l'élément n'est évalué qu'en contrôle continu, le dernier contrôle du semestre pourra ne pas être concerné par cette mesure. Les modalités précises de rattrage pour les absences justifiées seront précisées en début de semestre.

Les enseignants ont la possibilité de remplacer les épreuves écrites de session 2 par un oral lorsqu'il y a moins de 10 étudiants susceptibles de passer la session 2

#### D/ **ECI\*** Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier

d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

##### \* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	$(N1+N2)/2$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	$(N1+N2+N3)/3$	
(2)	$(N1+N2+N3)/3$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	moyenne pondérée des notes	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)